

---

## n°01. Avis de naissance

**Frédéric Dufaux | Sonia Lehman-Frisch | Sophie Moreau | Philippe Gervais-Lambony**

C'est certainement par le mot « bienvenue » que nous avons envie d'ouvrir ce premier numéro de la revue "justice spatiale | spatial justice". Bienvenue aux lecteurs, bienvenue aux auteurs, bienvenue aux débats. Le contexte international, le contexte français (social mais aussi universitaire), nous donnent envie d'offrir ici un espace d'expression et d'échange sur des sujets qui nous tiennent à cœur.

La création de la revue scientifique "justice spatiale | spatial justice", repose en effet sur une conviction : l'espace est une dimension fondamentale des sociétés humaines qui le produisent, la justice sociale s'y déploie. Ainsi, la compréhension des interactions entre espace et société est essentielle à celle des injustices sociales et à la réflexion sur les politiques territoriales visant à les réduire.

Initiée et animée principalement par des géographes, la revue "justice spatiale | spatial justice" accueille les travaux, les débats et les controverses autour du concept de justice spatiale en se fondant sur des rencontres avec des regards disciplinaires de sciences sociales et humaines différents (aménagement, urbanisme, sociologie urbaine, histoire, philosophie, sciences politiques...). Le projet de cette revue électronique internationale est née du désir de poursuivre et d'élargir les débats engagés lors du colloque « Justice et injustice spatiales » ([www.justice-spatiale-2008.org](http://www.justice-spatiale-2008.org)), qui s'est tenu en mars 2008 à l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense (c'est-à-dire là où enseigne Henri Lefebvre et ce n'est en rien une coïncidence car nous affirmons ici les liens entre le concept de justice spatiale et ceux de « production de l'espace » et de « droit à la ville »). Les discussions lors de ce colloque ont montré le besoin de poursuivre la réflexion sur les relations entre justice et espace, par-delà les frontières disciplinaires, linguistiques et culturelles. C'est à partir de quelques textes présentés lors de ce colloque, qui éclairent les différentes dimensions du concept de justice spatiale et ouvrent bien des débats sur sa définition, qu'a été élaboré ce premier numéro, et nous tenons à en remercier ici les auteurs : Lisa Brawley, Bernard Bret, Mustafa Dikec, Susan Fainstein, Peter Marcuse, Edward Soja. Les prochains numéros de la revue seront thématiques, le premier appel à contribution est lancé dans le présent numéro sur des questions liées à l'accès aux ressources.

La justice spatiale a une importance majeure puisqu'elle constitue la toile de fond de la plupart des politiques d'action sur les territoires. Pourtant, la diversité des définitions de la « justice » (et des possibles « contrats sociaux » qui les légitiment) est grande et les objectifs poursuivis sont divers, voire contradictoires. Il paraît donc urgent d'éclairer le concept de justice spatiale, encore peu questionné (notamment en géographie, depuis les travaux de la géographie radicale anglophone des années 1970-1980), tant elle s'est imposée comme une apparente évidence.

On peut considérer que les conceptions de la justice oscillent entre deux pôles, l'un centré sur les questions de redistribution, l'autre sur les questions de procédures de prise de décision. C'est pourquoi aujourd'hui la thématique de la justice spatiale présente à nos yeux une importance nouvelle pour les sciences sociales et pour la géographie, outre qu'elle soulève des questions cruciales sur l'utilité sociale de ces disciplines, parce qu'elle est fédératrice. En effet, selon l'approche adoptée, soit l'on est conduit à se poser des questions sur des distributions spatiales (de biens, de services, de personnes...) parce que l'on choisit une définition de la justice fondée sur une

évaluation des « résultats », soit l'on est conduit à se poser des questions de représentations de l'espace, d'identités (territoriales ou non), de pratiques, parce ce que l'on fait le choix de réfléchir sur la dimension procédurale de la justice. En d'autres termes, se trouvent à la fois mobilisées des approches quantitatives et qualitatives. Cette convergence se fait à travers une réflexion sur les modalités de la prise de décision politique et sur les politiques conduites pour assurer de meilleures distributions spatiales. Le caractère potentiellement fédérateur du concept de justice spatiale va encore au-delà puisqu'il nécessite de mobiliser aussi pleinement les études environnementales. On est très proche en effet de la notion de « justice environnementale » est apparue dans les années 1970-1980 dans les villes nord-américaines, pour dénoncer les recouvrements spatiaux entre les formes de discrimination raciale et d'exclusion socio-économique, les pollutions industrielles et la vulnérabilité face aux risques naturels. L'émergence de la notion de développement durable a aussi favorisé une réflexion sur l'équité environnementale. Elle interroge notre rapport ontologique au monde, et la possibilité d'une politique juste articulée autour des besoins de l'humanité, présents et futurs, locaux et globaux, et de nouveaux modes de gouvernance. Enfin, est-il besoin de souligner que le concept de justice spatiale questionne aussi toutes les échelles d'étude, du global au local ?

Dans un état d'esprit pluridisciplinaire, la revue "justice spatiale | spatial justice" est conçue pour promouvoir les débats entre auteurs et lecteurs. Elle vise aussi à faire mieux communiquer les univers scientifiques anglophones et francophones, d'où le choix du bilinguisme complet. Le support électronique permet par ailleurs de combiner — dans un même discours — texte, images et sons et d'innover en termes de formes. Enfin la revue fonctionne grâce à un ample réseau international qui assure la lecture et l'évaluation des textes soumis en vue de garantir un haut niveau scientifique. Nous attendons beaucoup de la combinaison du bilinguisme intégral et de l'appui sur un réseau scientifique (comité scientifique, comité de rédaction, correspondants) reconnu au niveau mondial. Notre objectif est clair et ambitieux, à la mesure de l'importance du sujet : faire que "justice spatiale | spatial justice" s'affirme rapidement comme une revue scientifique internationale de référence sur la thématique.

A raison de deux numéros par an, la revue comprend aussi une section « Espace public » dans laquelle nous souhaitons accueillir de textes de débat, d'actualité, comme celui proposé dans ce premier numéro par Christine Chivallon sur les événements actuels en Guadeloupe et des regards croisés (lectures confrontées de textes fondateurs sur la "justice spatiale | spatial justice" par un auteur francophone et un auteur anglophone).

#### **A propos des auteurs :**

**Frédéric Dufaux**, Equipe Mosaïques, UMR 7218 LAVUE, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense,

**Philippe Gervais-Lambony**, Laboratoire Gecko, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense

**Sonia Lehman-Frisch**, MRTE, Université de Cergy-Pontoise

**Sophie Moreau**, Gecko et Laboratoire Etude Comparée des Pouvoirs, Université Paris Est-Marne-la-Vallée

**Pour citer cet article : Frédéric DUFAUX | Philippe GERVAIS-LAMBONY | Sonia LEHMAN-FRISCH | Sophie MOREAU**, « n°01. Avis de naissance » ["n°01. Birth Announcement"]  
**justice spatiale | spatial justice** | n° 01 septembre | september 2009 | <http://www.issj.org>